



11, Avenue de la Forêt 1202 Genève
Tél. 022 340 64 80 Fax 022 340 64 82
E-Mail : trialogue@infomaniak.ch
Site : www.letrialogue.com

RESEAU DE SOLIDARITE ENTRE RETRAITES, CHOMEURS ET PROFESSIONNELS
ASSOCIATION RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE

Le Trialogue est un réseau de solidarité animé par une trentaine de spécialistes bénévoles, en accompagnement social, en droit, en assurances sociales, en ressources humaines, en informatique ... Reconnu à but non lucratif, le Trialogue dispose depuis 1997 d'une petite maison prêtée par la Ville de Genève et bénéficie d'une subvention annuelle qui lui permet d'offrir chaque année plus de douze mille prestations aux personnes défavorisées, à la recherche d'un emploi, en fin de droits ou marginalisées par la société.

* * *

Le Trialogue dans le paysage social genevois

Le chômage se gère différemment d'un individu à l'autre. Certains se remettent relativement bien d'une suppression temporaire d'emploi et démarrent sans problème majeur dans une nouvelle activité professionnelle, d'autres en revanche, plus fragiles, sont complètement détruits par la nouvelle vie sans emploi qu'ils ont à affronter. L'accueil convivial, de type familial, au sein d'une petite structure est primordial. Il redonne confiance. Autour de la table, à midi pour le repas, on se sent moins seul et des liens se nouent.

Le Trialogue n'est pas une association de défense des chômeurs mais un **réseau de solidarité animé par des spécialistes bénévoles**, en accompagnement social, en droit, en assurances sociales, en ressources humaines, en informatique etc.

La structure d'aide unique du Trialogue est largement reconnue et a fait ses preuves. Le Trialogue offre, le plus souvent à la demande des autorités du chômage et de l'Hospice Général, une aide ciblée et individualisée. Cette aide ne pourrait pas être apportée par les instances étatiques (prise en charge globale dans l'urgence et dans un même lieu par des spécialistes de divers horizons – discrétion – convivialité). Nos bénévoles spécialisés sont issus de **divers milieux économiques**. Leur regard est sans complaisance et dynamique, de quoi redonner quelques motivations aux plus découragés.

Les personnes qui viennent à l'association connaissent mal la loi et par conséquent leurs droits. Elles sont incapables de faire un recours ou de payer un avocat. Il n'est pas possible pour l'Etat d'aider les chômeurs à recourir contre les décisions rendues par ses divers services. Le Trialogue intervient en la matière avec l'objectivité nécessaire. Il s'est constitué une solide **bibliothèque juridique informatisée** en matière d'assurance-chômage afin de rester constamment au courant de la jurisprudence.

Le Trialogue offre à de jeunes stagiaires juristes ou titulaires du Brevet d'avocat une **première expérience professionnelle**. Leur stage représente un véritable tremplin vers un premier emploi. La quasi-totalité de ces jeunes trouve un emploi en cours ou à l'issue de leur stage.

Nos permanences juridiques et d'informations, ouvertes et gratuites, permettent d'offrir de précieux conseils à beaucoup de personnes non informées, désarmées devant les exigences des assurances sociales. Il s'agit d'assurance-chômage bien sûr, mais également d'aide sociale, de prestations complémentaires familiales, d'AI, d'AVS, du droit du travail, de la

perte de gain..., tout étant fréquemment lié. Les oppositions et recours sont préparés ou revus en colloque hebdomadaire.

La fracture numérique frappe de plein fouet les demandeurs d'emploi, tout particulièrement les personnes peu formées ou ne maîtrisant pas encore bien le français. Ces dernières ne savent pas utiliser les outils informatiques et n'en ont parfois pas, raison pour laquelle ils se tournent vers les structures associatives, souvent trop tard, lorsque les pénalités sont déjà tombées et les précarisent. Le Trialogue leur offre une aide en leur constituant un solide dossier de candidature et en leur offrant, si besoin est, un accompagnement dans la durée.

Les passages et transitions en matière de prise en charge ne font pas l'objet d'assez d'attention et laissent trop d'assurés sur le carreau. Le Trialogue évalue la situation des consultants dans son ensemble et, dans le dédale des assurances sociales, il leur apporte une aide juridique et de précieuses informations, leur évitant ainsi un tourisme social, terriblement éprouvant matériellement et psychologiquement. Le Trialogue apporte des outils, de l'aide et une grande disponibilité.

Les personnes étrangères qui ont été aidées au Trialogue pendant un certain temps mettent ensuite leurs connaissances à disposition de leur entourage. Elles ont très souvent elles-mêmes participé à l'**intégration** de leurs compatriotes ! Le caractère non institutionnalisé et convivial de l'aide dispensée au Trialogue favorise les contacts, la confiance et l'envie d'apprendre et d'aider à son tour.

Le Trialogue tend à **réduire le "tourisme social"** qui épuise le chômeur tout comme les intervenants sociaux en effectuant un sérieux travail de réseau et de médiation. Il collabore régulièrement avec les instances du chômage, l'Hospice Général et de manière soutenue avec l'Hôpital cantonal, Belle-Idée, les Centres de thérapies brèves, l'AI et les institutions spécialisées.

Le Trialogue contribue à faire connaître l'assurance-chômage et offre gratuitement sur Internet la consultation d'un **guide mis à jour on-line** (www.guideschomage.ch). Ce guide est connu et recommandé dans les publications de l'Université. Il fait office de référence. Il nécessite un intense travail de recherche afin de rester constamment à jour et d'inclure les changements législatifs et jurisprudentiels. Il est régulièrement consulté (375'357 visites en un an, soit 1'001'282 pages consultées). Il répond à un réel besoin d'information.

Enfin, Le Trialogue en tant qu'**observatoire privilégié** dans le domaine du chômage permet, lors d'auditions parlementaires, non seulement d'apporter un avis éclairé mais aussi des réponses aux questions concrètes que se posent les décideurs.

